

Les clos mesures de Caux Seine agglo seront préservés par les règles d'urbanisme

Depuis février 2023, des élus de la communauté d'agglomération réfléchissent aux futures règles du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En juin 2023, les décisions arrêtées en groupes de travail seront présentées à l'ensemble des élus municipaux. Parmi ces règles, certaines seront édictées pour préserver les clos mesures du territoire.

[\(/id402593/article/2023-04-04/les-clos-mesures-de-caux-seine-agglo-seront-preserves-par-les-regles-durbanisme\)](/id402593/article/2023-04-04/les-clos-mesures-de-caux-seine-agglo-seront-preserves-par-les-regles-durbanisme)



Le clos Saint-Hilaire à Auberville-la-Campagne a été préservé et restauré par ses propriétaires au cours des dernières années - Caux Seine agglo



Par Mireille LOUBET
Publié: 4 Avril 2023 à 10h25

🕒 3 min

Partage :



Les 85 élus de Caux Seine agglo (<https://www.cauxseine.fr/>) ont démarré en février 2023 une réflexion pour poser les jalons du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) (<http://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-local-d-urbanisme-plu-plui-r37.html>) dont le complet achèvement est attendu fin 2024 ou courant 2025. Sept groupes de travail planchent sur sept thématiques : le patrimoine, le développement économique, les lotissements pavillonnaires, la constructibilité des zones agricoles, la préservation des ressources et espaces naturels, le traitement qualitatif des clôtures. Enfin un groupe, à lui tout seul, a pris en charge la problématique des clos mesures.

Car, cet ensemble bâti et paysager de tradition uniquement cauchoise mérite un traitement particulier, même si un recensement précis n'existe pas encore sur le territoire. « *Il en existe plusieurs dizaines certainement parmi les 4 000 bâtiments d'intérêt patrimonial sélectionnés sur le territoire de l'agglo* » argumente Geoffrey Viard, architecte de Caux Seine développement (<https://www.cauxseinedeveloppement.com/>). Pour Didier Lebreton, maire d'Auberville-la-Campagne (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Auberville-la-Campagne>) (commune déléguée de Port-Jérôme-sur-Seine) et propriétaire depuis 1995 du clos Saint-Hilaire, il reste encore beaucoup à faire pour protéger ce « *patrimoine rural* ». Lui-même s'est initié au fil du temps « *au départ nous avons acheté la propriété surtout pour la maison principale, puis nous avons appris à connaître les clos mesures* » et à préserver aussi bien les talus plantés, les haies que les bâtiments traditionnels de la ferme cauchoise. La maison du fermier est devenue un gîte touristique (<https://www.gites-normandie-76.com/Gite-Port-jerome-sur-seine-Le-Saint-Hilaire-G2126.html>) et « *les visiteurs viennent aussi pour cela car ils sont sensibles au charme de ces organisations. Cela nous donne l'occasion d'expliquer ce qui fait l'emblème de la région* ».

Lire aussi | A Bourdainville un clos mesure préservé, mais combien d'autres menacés (<https://www.paris-normandie.fr/id352010/article/2022-10-17/video-bourdainville-un-clos-masure-preserve-mais-combien-dautres-en-danger>).
7 minutes #313 « Chez vous » (3 avril 2023). Armada...

Des règles à fixer

Dans l'attente, d'une inscription à venir au patrimoine mondial de l'Unesco posée par le Département de Seine-Maritime (<https://www.paris-normandie.fr/art/region/le-heraut-des-clos-masures-FC2352513>), il n'était pas question au sein des 50 communes de Caux Seine agglo de faire l'impasse sur ce symbole de l'identité cauchoise. « *Le premier travail mené dans notre groupe*

d'une dizaine de personnes a été d'abord de préciser ce qu'est un clos mesure explique Frédéric Denise, maire de Trémauville (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Tr%C3%A9mauville>) et 13e vice-président de l'agglo. *Nous avons convenu des éléments constitutifs : un espace clos par des talus plantés d'arbres de haut jet avec une ferme et des bâtiments agricoles : une grange, une charreterie. Parfois un colombier pour les plus riches. Et puis un verger et une mare ».*

La réflexion des élus a été appuyée par des techniciens de l'agglomération, des partenaires du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 76) (<https://www.caue76.fr/wxz>) qui milite depuis de longues années pour la reconnaissance de ce patrimoine rural, du parc naturel régional des boucles de la Seine normande et quelques habitants du territoire membres du Conseil de développement (Codev) (<https://www.cauxseine.fr/lagglomeration/participation-citoyenne/conseil-de-developpement/>). *« Ce qui permet les interactions et de parvenir à une co-construction car ici chacun a pu s'exprimer librement. Le tout étant de parvenir ensuite entre nous à un compromis »,* souligne Frédéric Denize.

Après trois réunions, des visites sur le terrain et des exposés de photos aériennes pour apprécier l'évolution de ce paysage cauchois traditionnel, le groupe clos mesure a travaillé à Fauville-en-Caux sur les aspects réglementaires du futur PLUi. Ils seront présentés courant juin 2023 à l'ensemble des élus des 50 communes. *« Nous devons produire des règles écrites et cartographiées. Le but est, bien entendu, de préserver les clos mesures sans créer de contraintes trop fortes. Sauf peut-être pour ceux qui sont les plus remarquables »,* conclut Frédéric Denize.

Dans le 7 minutes #313 « Chez vous » (3 avril 2023). Armada, saison estivale : la restauration recrute

Consultez l'actualité en vidéo [📺 \(/videos\)](#)

**7 minutes #313 « Chez vous » (3 avril 2023). Armada...
Un urbanisme durable**



[\(/id402586/article/2023-04-04/un-urbanisme-durable\)](/id402586/article/2023-04-04/un-urbanisme-durable)

Le futur plan local d'urbanisme intercommunautaire de Caux Seine agglo se projette déjà sur la décennie 2030. Ainsi, le plan local d'habitat a fixé un objectif de 1 800 logements à produire dans les six prochaines années pendant que la

réflexion entamée pour les futures règles d'urbanisme communes recommande de « *faire attention à la ressource, de modérer la consommation foncière et en prenant en compte les risques du territoire et en assurant la mixité sociale* », indique Frédérick Denize, le maire de Trémauville, petite commune de 105 habitants qui sait bien que son village n'a rien de comparable avec les grosses communes que sont Port-Jérôme-sur-Seine, Bolbec et Lillebonne.

Pourtant, il va falloir avec les nouvelles règles d'urbanisme « *concilier l'attractivité du territoire aussi bien pour le tourisme que pour les résidents et les investisseurs économiques. Ce seront des règles communes mais adaptées aux spécificités de chacune* », promet l' élu.

Le parcours administratif de ce dossier est encore long : le PLui devra être soumis à une enquête publique avant d'être adopté par l'agglo. Ce ne sera pas avant fin 2024. D'ici là, les plans d'urbanisme de chacune des communes continuent d'être appliqués.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Patrimoine\(/730/iptc/patrimoine\)](#)

[Urbanisme\(/603/iptc/urbanisme\)](#)

[Fauville-en-Caux \(Seine-Ma](#)



7 minutes #313 «Chez vous» (3 avril 2023). Armada...